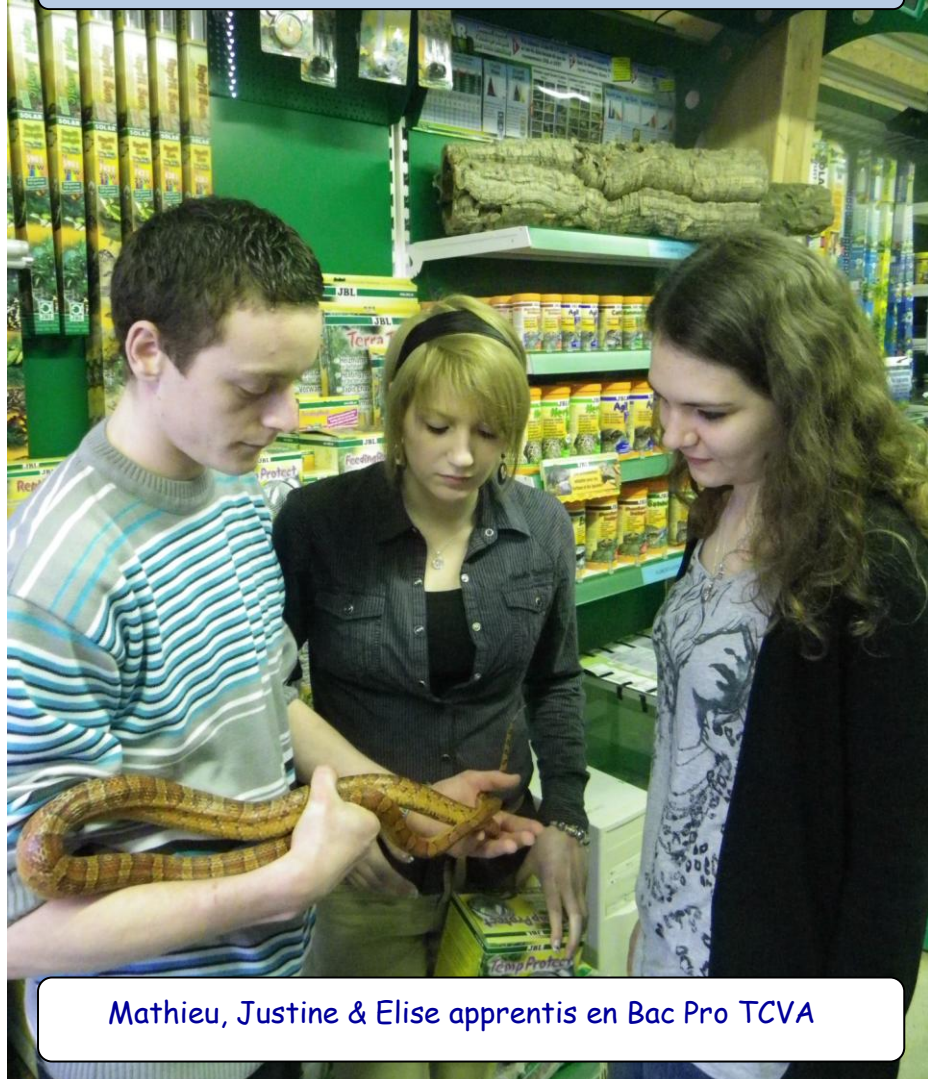


Apprenti(e) Vendeur conseil en animalerie

Formation en alternance, apprendre en Centre de formation
et mettre en pratique en entreprise.

Etre salarié(e) d'une entreprise et se former à un domaine



Mathieu, Justine & Elise apprentis en Bac Pro TCVA

Obtenir un diplôme de BEPA Conseil
Vente en Animalerie
Baccalauréat Professionnel Technicien
Conseil Vente en Animalerie.

Valider des Certificats de Capacité à la
commercialisation d'animaux d'espèces
domestiques et non-domestiques.

Favoriser son insertion professionnelle
à l'issue de la formation.

Conseiller et fidéliser les clients grâce à
ses connaissances et compétences.

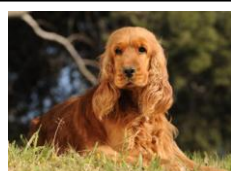
Gérer et valoriser les rayons d'une
animalerie.

Apprendre à maintenir et soigner les
différentes espèces d'animaux.

Maîtriser les pratiques zootechniques
pour être crédible auprès des clients.

Maîtriser la réglementation animale.

Maîtriser la connaissance des produits
proposés en animalerie avec l'aide des
fournisseurs.



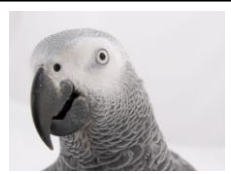
CANIN



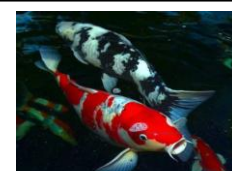
FELIN



RONGEURS



OISEAUX



BASSIN DE JARDIN



AQUARIOPHILIE



MARIN



REPTILES



AMPHIBIENS



VOLAILLES D'ORNEMENT



COULOGNE FORMATION

RD 943

62137 COULOGNE (A proximité de CALAIS)

Tél : 03 21 46 14 66

www.lyceedecoulagne.fr

